



COMMENT RÉUSSIR SA SOIRÉE DE MARIAGE ET CHOISIR SON DJ/ANIMATEUR

Nous allons ici vous aider à bien organiser votre soirée de mariage ou toute autre soirée dansante qu'elle soit privée ou publique et à bien choisir votre dj animateur.

Voici quelques conseils à lire absolument, KREATIV EVENTS vous souhaite une bonne lecture.

1. AVANT-PROPOS

L'animation d'une soirée privée telle qu'un mariage, un anniversaire, ou autre manifestation n'est pas une chose facile contrairement à ce que vous pourriez penser.

Pour qu'une soirée soit une totale réussite, plusieurs paramètres doivent être pris en compte, qu'ils soient :

- Humains (*présence d'un DJ/animateur, technicien et autres intervenants*)
- Techniques (*enchaînements des disques*)
- Musicaux (*choix des titres et des styles, mise en œuvre des séries*)
- Sonores (*matériel de sonorisation haut de gamme et adapté en fonction du lieu à sonoriser*)
- Lumineux (*jeux de lumières, mise en lumière de la salle de réception*)

Le DJ/animateur doit également prendre en compte plusieurs critères, plus difficiles à gérer, et à analyser :

- Relationnel (*entente entre les invités, les convives, les familles*)
- Festif (*motivation des invités à vouloir faire la fête, à danser*)
- Conditions climatiques (*mauvais temps, pluie ou chaleur*)
- Fatigue physique liée à une longue journée
- Durée et ambiance lors du déroulement du repas
- Coordination parfaite avec le traiteur

La mission du DJ/animateur est de faire participer, danser, et satisfaire toutes les personnes présentes lors de la représentation et ce, quelle que soit leur génération.

2. AVERTISSEMENT

Certaines personnes, par souci d'économies, font appel à un ami, un membre de leur famille ou une connaissance pour animer musicalement leur soirée de mariage, d'anniversaire, ou toute autre soirée privée.

Nous comprenons cet intérêt non dédaignable mais, dans votre intérêt et celui de vos invités, il est impératif de ne pas négliger l'importance de cette animation qui doit rester inoubliable.

Nous, **KREATIV EVENTS**, nous recommandons de ne pas faire ce choix car le résultat n'en serait que trop incertain et ne correspondrait pas à vos attentes.

Privilégier un professionnel qui sera en mesure de prendre tous les critères vous garantissant la réussite de votre soirée.

3. VOTRE DJ ANIMATEUR

La première chose à prendre en considération et qui a toute son importance dans la réussite de votre soirée dansante, c'est le choix de votre DJ/animateur.

Nous vous conseillons, dans la mesure du possible, de le rencontrer avant tout engagement.

Votre « feeling » et nos quelques recommandations vous permettront de trouver l'homme de la situation :

UNE BONNE CULTURE GÉNÉRALISTE

Contrairement à un DJ de discothèques ou autre DJ dit « branché » qui ne font danser qu'une catégorie de personnes sur un style bien défini, le DJ/animateur généraliste, doit impérativement faire danser tous vos invités toutes générations confondues sur un programme musical varié dans tous les styles.

Lors de votre rencontre avec votre DJ/animateur, n'hésitez pas à lui poser des questions sur sa culture musicale, son expérience et son parcours professionnel.

MICRO OU PAS ?

Votre DJ/animateur doit savoir parler au micro.

C'est peut être une évidence pour vous mais sachez que c'est vraiment un art difficile à pratiquer. En effet, votre DJ/animateur doit avoir une bonne élocution, du texte, savoir animer un jeu, présenter un invité, prendre la parole au moment opportun, se faire discret quand c'est nécessaire. Chez **KREATIV EVENTS**, nous privilégions la plus grande discrétion avec le micro...

LE REPAS

Installez votre DJ/animateur (et le technicien, s'il y a deux personnes) sur une table à proximité de la sonorisation mais pas dans la salle ou loin des invités.

Pourquoi ? Parce que, votre DJ/animateur, lors de la prise de son repas, repère les meneurs, les groupes d'invités prêts à s'amuser, s'imprègne de l'ambiance qui y règne, peut intervenir rapidement pour une demande de dernière minute, etc.

Votre DJ/animateur ne doit pas consommer d'alcool mais boit beaucoup d'eau...

N'oubliez pas de lui faire apporter eau minérale ou tout autre jus de fruit et surtout du café !

4. MATÉRIEL DE SONORISATION

Faites une totale confiance à votre DJ/animateur, il est habitué à travailler avec son propre matériel et vérifie systématiquement celui-ci avant chaque représentation.

Lors de votre rendez-vous, demandez-lui de vous présenter son matériel pour vous assurer qu'il s'agit bien de matériel professionnel et non amateur.

Quel que soit le support utilisé par votre animateur (MP3, CD commerciaux ou vinyles), le travail exécuté sera, au final, le même pour vous.

IMPORTANT

Vous souhaitez prendre la parole au cours du repas pour un discours, des remerciements, ou bien pour un de vos invités, assurez-vous que votre DJ/animateur possède un micro HF (sans fil) et qu'il soit de bonne qualité.

5. INSTALLATION

Lorsque vous établirez votre plan de table, n'oubliez pas de prévoir une place suffisante pour l'installation du matériel de sonorisation et l'éclairage pour la piste de danse.

L'encombrement standard de ce type de matériel est d'environ 12 m² (4m x 3m).

N'oubliez pas de laisser une place suffisante pour la piste de danse. Il est fort désagréable de demander aux invités de quitter leur table afin qu'elles soient démontées pour augmenter la surface de la piste de danse.

Privilégiez l'installation du matériel face aux invités et évitez tout ce qui est « petits coins ».

Le choix de l'emplacement est également dicté par la position des prises électriques.

Ces dernières doivent être aux normes et en état de bon fonctionnement.

En général, les salles des fêtes, châteaux ou autres lieux, sont équipés de prises classiques avec liaison à la terre et leur puissance est bien supérieure aux besoins réels.

Néanmoins, lorsque cela est possible, il est recommandé de mettre à disposition de votre animateur deux prises électriques 10/16A+T, lui permettant ainsi de répartir la puissance totale de son matériel (sonorisation et éclairage).

6. LA MUSIQUE DU MARIAGE

Après avoir abordé les quelques conseils concernant votre DJ/animateur, voici ceux de la programmation musicale. Ce point est capital pour la réussite de votre soirée de mariage.

Il est important de faire plaisir à tous vos invités.

Il est impératif de passer en revue tous les styles musicaux tout au long de la soirée.

Votre DJ/animateur sera conjugué tout cela.

Il n'existe pas de soirée type ou de programme musical idéal. Néanmoins, votre animateur articulera la programmation musicale par rapport à vos convives.

De manière générale, une soirée dansante est divisée en trois parties :

- le début de la soirée comporte des musiques pour tous,
- le milieu de soirée est le moment où la piste de danse est en plein boom.
Le DJ animateurj vous fera danser sur des musiques disco, années 70, 80 et 90, musiques d'ambiance d'été tant sur les nouveautés et que sur les incontournables.
- la fin de soirée est généralement réservée aux couches-tard.
De ce fait, les styles musicaux joués sont plutôt genre rock français, dance, dance clubbing, reggae, new-wave, R'n'B, etc.

CONSEIL

En général, votre DJ/animateur vous proposera une playlist dite « généraliste » où vous pourrez choisir les styles musicaux, les artistes avec leurs meilleurs titres.

Une fois que vous aurez fait votre sélection sur celles que vous souhaitez entendre lors de votre soirée dansante et celles dont vous ne désirez pas leur diffusion et ajouter celles qui ne sont pas listées, votre animateur étudiera et préparera la programmation musicale.

Au cours de la soirée dansante, n'intervenez pas trop souvent auprès de votre DJ/animateur, votre ou vos musiques préférées arriveront au bon moment, faites-lui confiance.

7. LES HORAIRES

Les horaires de début et de fin de prestation sont à définir avec votre animateur. Ceux-ci seront précisés sur le contrat.

En général, l'heure de début est connue d'avance, par contre, l'heure de fin est difficile à déterminer...

Votre fin de soirée dépend de plusieurs critères :

- l'ambiance générale,
- le nombre et l'âge des invités,
- la fatigue de la journée,
- Les conditions climatiques,
- la durée du repas, etc.

Dans tous les cas, nous vous conseillons de définir avec votre DJ/animateur une plage horaire de fin de soirée.

IMPORTANT

Si vous décidez de choisir un DJ/animateur n'imposant pas d'heure de fin de soirée, vérifiez au préalable son tarif horaire. Ceci vous permettra, dans un premier temps, de comparer les différents devis sur une tranche horaire bien définie et, dans un second temps, d'éviter des désagréments de dernières minutes où on vous demandera de payer un supplément pour continuer la soirée.

REMARQUE

Une soirée traînant en longueur n'est pas forcément gage de réussite. Une soirée se terminant à 4 heures ou 5 heures est bien plus souvent réussie qu'une soirée finissant à 6 ou 7 heures.

8. LES GARANTIES DE VOTRE DJ/ANIMATEUR

Voici les points importants vous garantissant votre soirée. Votre DJ/animateur doit :

- posséder une assurance responsabilité civile en règle. Cette assurance couvre les dommages, dégâts, accidents, qu'il pourrait malencontreusement occasionner lors d'une de ses prestations.
- s'engager à assurer l'animation de votre soirée dansante quoi qu'il arrive (sauf cas de force majeure définies contractuellement)
- respecter la réglementation sur les niveaux sonores
- proposer un contrat d'engagement en bonne et due forme

9. AUTORISATIONS & REGLEMENTATIONS

Si vous êtes en accord avec les conditions de prestations et votre futur animateur alors vous devez impérativement signer un contrat d'engagement vous liant avec ce prestataire.

Assurez-vous que le contrat est bien lisible, compréhensible, clair et précis, et lisez bien les clauses. Ce contrat est très important en cas de litige.

AUTORISATIONS

En tant qu'organisateur, vous êtes responsable du bon déroulement de votre soirée. De ce fait, vous devez au préalable vous acquitter de toutes les démarches administratives liées à votre événement (manifestations en plein air, à votre domicile ou dans une salle des fêtes, etc.)

RÉGLEMENTATION DU NIVEAU SONORE

Le niveau sonore est réglementé par le décret n° 98-1143 du 15 décembre 1998.

Ce décret a été voulu pour protéger les oreilles des auditeurs de musiques amplifiées notamment dans les soirées recevant du public.

En général, cette mesure n'est très peu appliquée pour les soirées privées familiales car les niveaux sonores sont bien en dessous des seuils définis par la loi.

Néanmoins, assurez-vous que votre animateur connaît bien cette réglementation et qu'il la respecte scrupuleusement.

Il se peut que la diffusion musicale lors de votre soirée occasionne une gêne pour le voisinage, notamment lorsque la salle est mal insonorisée ou que les portes sont grandes ouvertes.

10. CONCLUSION

Nous espérons que ces conseils vous permettront de mieux choisir votre DJ/animateur et d'éviter ainsi quelques erreurs fréquentes.

Nous vous rappelons que les DJ/animateurs de **KREATIV EVENTS** sont tous des professionnels passionnés par leur métier qui conjuguent toutes ces techniques, ces recettes et autres, pour que votre soirée de mariage soit la plus belle.

Quel que soit votre projet, nous vous sommes dévoués pour vous accompagner dans l'organisation et l'animation de votre soirée.

20 QUESTIONS POUR VOUS ORIENTER DANS VOTRE ENTRETIEN AVEC VOTRE DJ/ANIMATEUR :

1. Quel est votre style musical ?

Mieux vaut vous renseigner sur les goûts de votre DJ.

S'il ne partage pas les vôtres et semble vouloir vous imposer ses idées, passez votre chemin.

2. Quelles sont vos musiques favorites pour une soirée de mariage ?

Voilà encore une question qui vous permet de vous renseigner sur le style de votre DJ et de voir si vous parlez le même langage !

3. Votre liste noire de chansons ?

Les morceaux que votre DJ élimine systématiquement de ses listes musicales seront une information supplémentaire sur son caractère.

4. Quel genre d'animations proposez-vous ?

Si vous souhaitez un prestataire à la fois DJ et animateur, demandez-lui quel type de divertissements il a l'habitude d'organiser.

5. Quelle relation avez-vous avec votre public ?

Pour savoir comment votre DJ est à même de se comporter avec vos invités, n'hésitez pas à le questionner à ce propos.

Pour que la soirée prenne son envol, il faut que le DJ sache instaurer un climat de bonne entente et de complicité.

6. Avez-vous de l'expérience en tant qu'animateur de mariage ?

Il est important de savoir si votre DJ a déjà animé des soirées de mariage, s'il est à l'aise dans ce genre d'environnement et comprend les attentes des mariés en ce grand jour.

7. Possédez-vous votre propre matériel ?

La plupart des DJs viendront munis de leurs appareils.

Cependant, renseignez-vous bien auparavant pour éviter des frais de location supplémentaires.

8. Quel type de matériel utilisez-vous ?

Si vous avez des connaissances techniques, vous pouvez toujours vous renseigner plus précisément sur les appareils utilisés par votre dj, leur qualité, leur puissance, etc.

9. De quelles conditions de travail avez-vous besoin ?

Il s'agit de vérifier si votre salle de réception est suffisamment équipée pour accueillir la présence d'un DJ, de combien de m2 celui-ci a besoin, s'il faudra lui prévoir des repas, des temps de pause, etc.

10. Pouvez-vous travailler à l'extérieur ?

Si vous avez prévu une animation musicale pour votre cocktail ou une réception entière à l'extérieur, précisez-le à votre prestataire.

11. Quel est le coût de votre prestation ?

Il s'agit là d'un élément non négligeable à prendre en compte à l'heure de faire votre choix.

12. Avez-vous une limite horaire ?

Si vous avez envie de danser jusqu'au petit matin, mieux vaut vous assurer que votre DJ est prêt à vous suivre !

13. Facturez-vous les heures supplémentaires ?

Certains DJs poursuivent la soirée sans frais si l'ambiance s'y prête, d'autres sont plus réticents à ce sujet.

14. Quel est votre champ d'action géographique ?

Si vous convoitez un DJ résidant loin de votre lieu de réception, demandez-lui bien s'il accepte de se déplacer jusqu'à vous.

15. Facturez-vous les déplacements ?

Dans un même ordre d'idées, vous aurez peut-être à ajouter à votre budget animation les frais de déplacement du DJ et de son matériel.

16. Comment préparez-vous chaque événement que vous animez ?

Renseignez-vous sur la façon de procéder de votre DJ.

Va-t-il vous demander une liste de vos chansons préférées ?

17. Combien de rendez-vous préparatoires prévoyez-vous ?

Un bon DJ vous rencontre normalement plusieurs fois avant le jour J.

18. Travaillez-vous seul ou en équipe ?

Pour bien vous préparer, il est bon de savoir à qui vous aurez à faire.

19. Combien de prestations mariage réalisez-vous en moyenne chaque mois ?

Voilà une façon de vous informer de la popularité de votre animateur et de sa disponibilité.

20. Couvrez-vous plusieurs mariages par jour ?

Il arrive que des DJs animent un mariage durant la journée puis un autre le soir. Si vous voulez toute l'attention de votre prestataire, à vous de lui signifier.

KREATIV EVENTS

SIÈGE SOCIAL : 22, rue des Poètes - 17100 Saintes

BUREAUX : 8, place Philippe Bonne - 17100 Saintes

☎ 06.10.41.32.83. / ✉ contact@kreativ-events.fr

SIREN 812 461 432 / Code APE 9329Z / TVA INTRA FR27 812 461 432

Capital social de 500,00€